



2^{ME} ANNÉE

BULLETIN

de la

Société Archéologique Champenoise

PARAISSANT TOUS LES TRIMESTRES



SIÈGE SOCIAL à REIMS

Année 1908 — N° 2

SOMMAIRE

Pages

Etat de la Société.....	33
Distinction honorifique.....	33
Extrait du Procès-verbal.....	34
Excursion du 20 Avril.....	35
Communications.....	38
Nouvelles et Mouvement Archéologique.....	46
Nécrologie.....	47

ÉTAT DE LA SOCIÉTÉ

Depuis la publication du dernier bulletin nous avons recueilli les adhésions suivantes :

Membre honoraire :

M^{me} BÉCRET César, Ferme de Prez-les-Dames, par Chéry-Chartreuse (Aisne).

Membres actifs :

- MM. **AUTERBE**, Instituteur à Bazancourt (Marne).
BÉCRET César, Ferme de Prez-les-Dames, par Chéry-Chartreuse (Aisne).
CARLIER Jules, à Bray, écart de Bannognes et Recouvrance (Ardennes).
CATHELIN Désiré, à Witry-lez-Reims (Marne).
DEMOLIN, Régisseur de la ferme des Marquises à Prunay (Marne).
EVELOY, Bibliothécaire à l'Ecole de Médecine à Reims.
GUILLOCHIN, Chimiste à Saint-Brice-Courcelles.
HEUZÉ, Commandant en retraite à Sézanne (Marne).
LARMIGNY Alfred, à Château-Porcien (Ardennes).
LECLERC Louis, Etudiant en médecine à Bazancourt (Marne).
LEPREUX-HENNECART, Fabricant de vernis à Lille (Nord).
Ligue de l'Enseignement à Witry-lez-Reims (Marne).
MARGOTIN, Architecte, 19, rue du Cardinal-de-Lorraine, Reims.
De SARCILLY, Notaire à Beine (Marne).
SAVY, Entrepreneur de maçonnerie, 29, rue de l'Arquebuse à Reims.
WAFELMANN Maurice, 17, Avenue de la Gare à Châlons-sur-Marne.

DISTINCTION HONORIFIQUE

Nous sommes heureux d'ajouter à la liste des distinctions honorifiques, décernées à l'occasion du 1^{er} Janvier, celle accordée à M. BOURIN, nommé Officier d'Académie et à qui nous adressons à ce titre nos plus cordiales et sincères félicitations.

Extrait de la Séance Trimestrielle

du 15 Mars 1908

La S. A. C. s'est réunie en assemblée trimestrielle le 15 Mars 1908, sous la présidence de M. BOSTEAUX, à l'Hôtel de Ville de Reims; 40 membres étaient présents, 3 s'étaient fait excuser.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. BOSTEAUX donne lecture d'un rapport très intéressant sur l'art gaulois à l'époque marnienne; ce rapport paraîtra un peu plus tard dans le bulletin.

M. SCHMIT de Châlons, remercie notre dévoué Président et M. JOURON de leur précieuse collaboration au grand ouvrage qu'il prépare, et rend justice à l'esprit de confraternité qui anime notre société.

Le Secrétaire donne lecture d'une communication de M. ROUSSELLE, relative au Pont de Bazoches; cette question mérite d'être approfondie.

M. LOGEART présente un anneau en verre blanc, trouvé de concert avec M. J. ORBLIN dans un cimetière hallstien à Aussonce (Ardennes).

M. CHANCE montre des saumons de fonte de fer qu'il a recueilli dans des foyers industriels gallo-romains de la montagne de Reims. Il présente en outre un fragment d'enduit ayant servi de revêtement à une hutte gauloise et portant l'empreinte de branchages. M. JOURON nous explique comment cet enduit était appliqué. Il est chaleureusement applaudi.

M. PISTAT donne le compte-rendu de ses fouilles dans un cimetière mérovingien, sis aux Mesneux (Marne).

Enfin le Président annonce que la S. A. C. organise une excursion pour le Lundi de Pâques, afin d'effectuer des fouilles dans un cimetière hallstien à Aussonce (Ardennes).

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

Excursion et fouilles d'un Cimetière Hallstien

à AUSSONCE (Ardennes)

le 20 Avril 1908.

Dans une de ses dernières séances, la Société Archéologique Champenoise avait décidé l'organisation d'une excursion de fouilles à effectuer par les membres de la Société qui voudraient bien en faire partie. M. LOGEART, notre dévoué secrétaire, proposa comme objectif d'exploration, le territoire de la commune d'Aussonce (Ardennes), qui compte quatre emplacements connus de cimetières gaulois.

Le lundi de Pâques, de bon matin, un groupe de membres de la Société prit à la gare de Reims le train pour Heutrégiville, avec l'espoir de faire d'heureuses découvertes.

En allant d'Heutrégiville à Aussonce, les excursionnistes firent quelques fouilles au cimetière gaulois de la Mottelle de Warmeriville et visitèrent ensuite à la Mottelle d'Aussonce un autre cimetière, antérieurement exploré par MM. BOSTEAUX-PARIS, LOGEART, COURTY et autres amateurs. Mais le but principal de l'exploration fut le cimetière gaulois hallstien du *Mont du Ménil-Lépinois*, situé sur des terrains appartenant à cette commune et que le Maire nous avait gracieusement autorisés à fouiller.

Une trentaine de nos membres parmi lesquels : MM. BOSTEAUX-PARIS, LOGEART, GARDEZ, J. ORBLIN, LEMAITRE, LAIRE, COQUART, CARRÉ, GILLET, CHARPENTIER, FOURCART, CHANCE, PISTAT, DOUET, GALLOIS, BOQUILLON, GOBENSÉ, DUPUIS, ERNST, LÉONARD, RENAUD, COURTY, etc., étaient présents sur le terrain.

Tous les archéologues armés de leur sonde et de leur bêche attaquèrent en tous sens ce vaste plateau qui domine la plaine; leur ardeur ne se ralentit pas, malgré le froid très vif et la neige qui tombait. Personne ne se plaignit des intempéries tant était grande l'espérance de découvrir les secrets de la tombe de nos vieux gaulois.

Douze fosses furent mises à jour, entre autres une tombe à char découverte par le président BOSTEAUX. Comme il arrive assez souvent, elle avait été violée anciennement. Cette tombe, creusée dans la craie mesurait 2^m50 de largeur, sur 3 mètres de long et 1^m50 de profondeur. On décida de la vider complètement ; le travail terminé nous laissa voir les deux encoches profondes de 50 centimètres dans lesquelles reposaient les roues du char. Dans l'une de ces encoches, la tête intacte du guerrier avait été déposée par les premiers fouilleurs ; près d'elle se trouvait un petit vase à boire, en terre noire très fine, ainsi qu'un vase orné de très beaux dessins symétriques. Comme il arrive fréquemment dans les tombes violées, le fouilleur n'était pas allé jusqu'aux pieds ; en effet, les tibias étaient encore en place. Une encoche en forme de **V** avait été creusée, vraisemblablement pour y déposer le timon du char ; l'ayant dégagée jusqu'au bout, nous y avons recueilli encore une assiette noire et le mors de bride du cheval. Bien que cette fosse ait été violée, il était intéressant surtout pour les jeunes archéologues de voir mettre à jour ce genre de sépulture.

Des douze fosses fouillées par les membres de la Société, il a été extrait 20 vases, un anneau en verre, un couteau de chasse, une fibule en bronze, 3 anneaux en bronze, un bracelet en bronze, un mors de bride en fer, une bague en bronze, un grain d'ambre provenant d'un collier.

Ces cimetières gaulois hallstatiens sont ordinairement pauvres, la parure y est rare et très simple comme ornementation, ils appartiennent aux premières races gauloises qui sont venues s'implanter dans la région située à l'Est de la Suippe.

En somme, tout en s'instruisant, nos archéologues passèrent une excellente journée, car la plus parfaite camaraderie ne cessa de régner.

Après une légère collation prise à Aussonce, les Rémois quittèrent leurs amis des Ardennes, en exprimant le désir de recommencer plus tard une nouvelle excursion, probablement chez nos amis du département de l'Aisne.

BOSTEAUX.

J'ajouterai seulement quelques détails pour compléter le rapport si intéressant de notre Président M. BOSTEAUX.

Le cimetière hallstatiens exploré le 20 Avril par la S. A. C. se trouve à environ 1 kilomètre d'un autre cimetière aussi hallstatiens, mais plus récent. Il est situé partie sur le territoire d'Aussonce, partie sur celui du Ménil-Lépineois et exposé au midi. Nous devons sa découverte à l'esprit d'observation d'un garde-particulier M. RENAUD, à qui nous adressons nos plus vives félicitations et nos plus sincères remerciements.

Les fosses sont placées par groupes, remplies d'une terre plutôt grise que brune ou noire, et renfermant beaucoup de craie, contrairement à ce qui existe dans les autres cimetières de la même localité. Les ossements sont moins bien conservés, ce qui semble indiquer une ancienneté plus grande. L'extrême dureté de la terre remplissant les tombes paraît confirmer cette hypothèse. Le mobilier funéraire est pauvre et jusqu'à ce jour il n'a été découvert aucun torque.

La profondeur des fosses varie de 0^m40 à 1 mètre. Elles sont presque toutes orientées de l'Est à l'Ouest, les pieds au levant, beaucoup sont violées plus ou moins complètement. La poterie se trouve derrière la tête ou à droite du corps et fréquemment aux pieds. On y rencontre des sépultures doubles superposées (fouille Carré). M. GILLET a trouvé une tombe entourée d'un fossé pouvant avoir 10 mètres de diamètre. Elle renfermait les restes d'un corps incinéré, de nombreux débris de poterie, deux coupes dites de mariage, deux vases pomiformes, un superbe couteau en fer et un os de porc ou de sanglier.

Dans une nouvelle excursion faite le 11 mai par MM. J. ORBLIN, MEURISSE, CARRÉ, ERNST, LOGEART, 5 nouvelles sépultures ont été découvertes. Dans l'une d'elles, fouillée par M. CARRÉ et orientée du Nord-Est au Sud-Ouest, les corps sans tête se trouvait au-dessous de la terre noire, dans des cendres grises. Elle contenait un vase de 0^m25 de haut, sur 0^m20 de large et un beau couteau de 0^m30 de long, très bien conservé. Le manche porte encore des traces de bois sur tout un côté et 3 rivets. Le 18 du même mois, MM. ORBLIN et CARRÉ ont mis à jour une nouvelle fosse à char, violée ; ils ont cependant pu recueillir les cercles et les frettes des roues. Ce cimetière paraît loin d'être épuisé, mais les recherches y sont pénibles et les fouilles difficiles.

G. LOGEART.

EXTRAIT D'UNE COMMUNICATION

FAITE PAR M. BOSTEAUX-PARIS

le 1^{er} Août 1907

Au Congrès de l'Association Française pour l'avancement des Sciences à Reims

(SUITE)

V

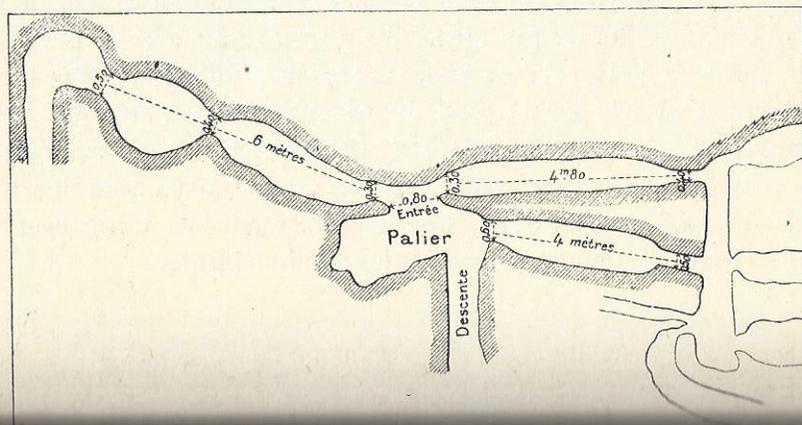
De l'existence chez les peuplades à l'époque néolithique

Les hommes néolithiques de nos régions ont dû s'adonner à l'agriculture, car nous trouvons dans leurs foyers des meules à moudre le grain, provenant vraisemblablement de leur récolte. Leur poterie est très grossière et les fragments de vases sont ordinairement entourés d'un cordon en relief, ou de boudines tirées dans la pâte et percées de trous pour le passage d'une corde de suspension. On rencontre également dans ces foyers, des fusaiolles en terre cuite, instruments qui leur servaient pour filer la laine ou d'autres textiles déjà connus.

Dans notre région leurs habitations se composaient de foyers plus ou moins grands, creusés à une profondeur d'un à deux mètres dans le sol; la partie aérienne devait être en bois et couverte de chaume ou d'herbages.

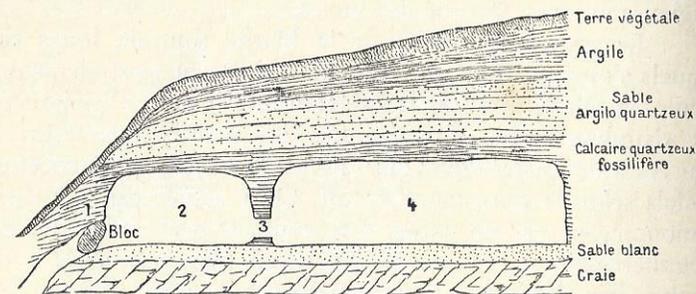
LES GROTTES ARTIFICIELLES

Ici une question se pose; toute la partie de la plaine de Reims, comprenant les cantons de Beine et de Bourgogne, dans la Marne; de Juniville et de Machault dans les Ardennes, où la craie forme un sous-sol

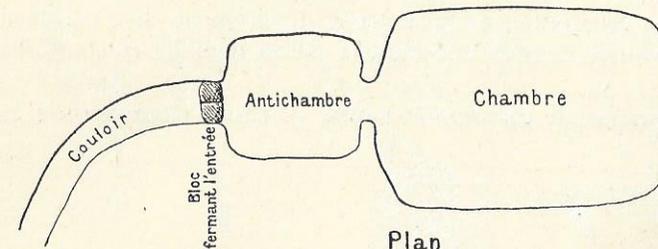


solide et compact, renferme des souterrains d'une forme particulière. Toutes les localités en possèdent, et il n'est pas rare après les dégels de l'hiver, d'entendre dire que des effondrements se sont produits dans la plaine derrière les laboureurs.

J'ai signalé à différentes reprises ces grottes artificielles, dans plusieurs congrès de l'Association Française pour l'avancement des Sciences. (1) Il en existe notamment à Cernay-les-Reims, Mailly-Champagne, Cauroy-les-Machault et dans toutes les communes situées à l'Est de l'arrondissement de Reims, et fait curieux, d'après les explorations que j'ai faites dans le cours de mes recherches, toutes ces grottes se ressemblent; c'est ce qui nous a permis de traiter ce sujet dans son ensemble, dans un ouvrage qui fut couronné par l'Académie nationale de Reims en 1886 ?



Coupe transversale



Plan

Voici ce que nous disions à ce sujet dans ce travail :

« La difficulté d'accumuler des monuments en pierre par suite de l'éloignement des carrières et la nature particulière du sol qui se prêtait facilement à la perforation ont amené les mêmes peuples à établir des grottes artificielles. Cependant, avant de donner la description de celles-ci, nous dirons pour établir une comparaison quelques mots de dolmens étrangers à notre contrée.

(1) Congrès de Rouen 1881, Blois 1884, Orléans 1888, Paris 1890, Paris 1893.

Dans le bassin de la Seine, les dolmens présentent généralement une ouverture circulaire mettant en communication la chambre sépulcrale avec le vestibule qui la précède.

Parmi les monuments de ce genre nous citerons ceux de Conflans Sainte-Honorine, de Trye-le-Château, l'hypogée de la Justice commune de Presles, (ici le trou est carré). Dans le Morbihan existent également des dolmens, les pierres de Fouvent-le-Haut (Haute-Saône) et de Saint-Maurice (Haute-Garonne) sont sans doute des vestiges de ces monuments.

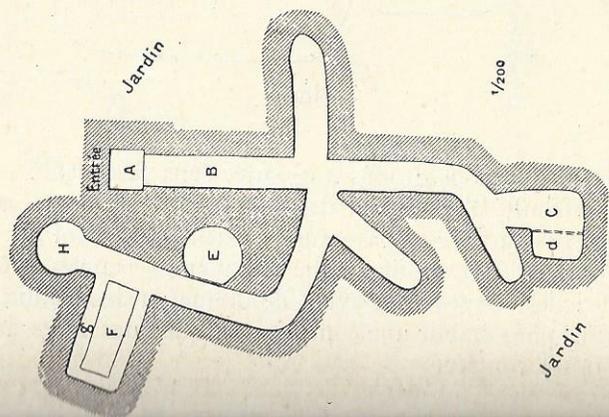
Dans les pays étrangers, on en signale en Angleterre, au Caucase, en Syrie, en Palestine où se rencontrent de nombreux groupes, et jusque dans l'Inde.

Il est incontestable, d'après ces rapprochements que ces monuments appartiennent à différents peuples, mais ils représentent une idée religieuse unique ; le culte des morts.

Les grottes artificielles de la Marne sont de longs couloirs sur lesquels s'ouvrent des chambres. Elles diffèrent généralement dans leurs détails, et quelle que soit la direction imprimée aux couloirs ou la forme des chambres, elles offrent toutes les mêmes caractères. Elles sont creusées à des profondeurs qui varient de 2^m50 à 4 mètres et quelquefois au-delà selon la consistance du tuf. On y accède par une déclivité assez prononcée, ou par un puits. Les couloirs sont taillés en ogive, mais irrégulièrement, la courbe est beaucoup plus prononcée à droite qu'à gauche, leur largeur est ordinairement de 0^m80 à 0^m90 centimètres, leur hauteur moyenne est de 1^m60.

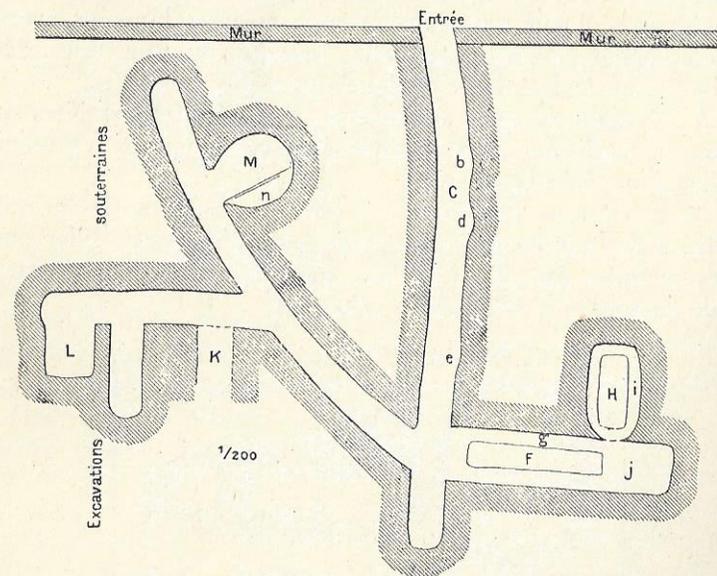
Les chambres sont tantôt longues, tantôt carrées, tantôt rondes. Leur plafond est horizontal, on y entre ordinairement de plain-pied, mais nous en avons remarqué une dont le sol est de 0^m80 en contre-bas des couloirs.

Dans certaines de ces chambres une partie de la superficie est



creusée de 0^m25 à 0^m30, parallèlement aux côtés, dans le but probable d'y déposer un ou plusieurs corps, il reste par conséquent une étroite banquette latérale aux parois.

Dans d'autres, on a ménagé sur l'un des côtés, en l'évidant dans sa partie haute, une plate-forme d'environ 2 mètres de largeur sur 0^m60 à 0^m70 de hauteur et 0^m80 de largeur, sur laquelle devaient également reposer un ou plusieurs corps. Quelques-unes de ces chambres communiquent avec le couloir au moyen d'un trou rond percé presque à fleur du sol, comme dans les dolmens dont nous avons parlé plus haut ; dans ce cas, elles sont toujours en contre-bas du niveau du couloir. D'autres sont en communication avec le vestibule, soit complètement, soit au moyen d'une porte pratiquée dans toute la hauteur ; rien ne prouve cependant que ce soit là leur ouverture primitive. Chambres et couloirs ont été creusés au moyen de haches, nombre d'endroits sur les parois ont conservé l'empreinte de cet outil.



Ce sont des grottes situées dans la propriété de MM. PERRIER et GALICE à Mailly-Champagne et que nous avons visitées, qui nous ont servi de type pour ces données générales, parce qu'elles présentent un ensemble assez varié. Nous avons annexé dans ce travail un plan de ces grottes afin de préciser la description.

Elles sont très nombreuses dans la Marne, il en existe dans beaucoup de localités. Il en est qui sont restées dans l'oubli parce qu'elles n'ont pas été considérées au point de vue exact. On les a même représentées dans les histoires locales comme étant des grottes

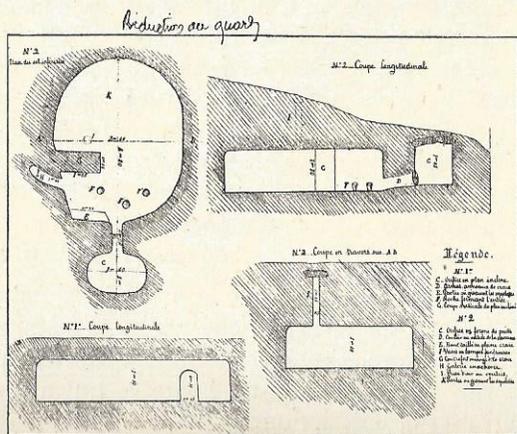
creusés lors des invasions normandes. Cela tient sans doute à ce que nos villages actuels, par une coïncidence bizarre, ont été généralement construits sur leur emplacement. Ces interprétations tombent d'elles mêmes, d'abord parce que ces grottes n'ont pu être taillées pendant les époques de tourmente, avec cet art qu'elles reflètent. Qu'elles aient servi de refuge pendant les invasions de barbares, cela ne peut faire de doute. Toutes celles que nous avons explorées étaient complètement nues, elles ont donc été ou violées dans des époques antérieures ou peut-être vidées par les habitants qui les avaient creusées et qui, en quittant la contrée pour un motif quelconque, auraient emporté avec eux les restes de leurs ancêtres. Ce dernier fait a été signalé plusieurs fois.

Dans ces grottes nous n'avons remarqué aucune trace de fer ou de métal. Mais on en retrouve qui ont conservé leur caractère d'authenticité dans la vallée du *Petit-Morin*, où elles sont au nombre d'une cinquantaine qui ont été étudiées tout spécialement par M. DE BAYE.

Cet archéologue a retrouvé là des squelettes humains avec l'industrie de l'époque de la pierre polie, haches, couteaux, scies, flèches, polissoirs, et sur les parois de quelques-unes, des sculptures.

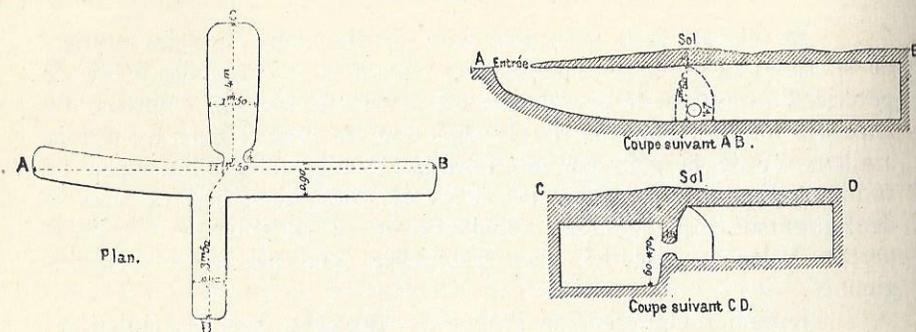
A l'époque de cette découverte, les constatations faites sur les ossements recueillis ont démontré que dans ces chambres reposaient les dépouilles d'un mélange de races.

Nous citerons également, à titre d'attestation, les grottes de Chouilly, dans la montagne de *Sarran*, près d'Épernay. Elles ont été trouvées vierges; dans l'une d'elles, on a recueilli 48 squelettes, en partie de femmes et d'enfants jetés pêle-mêle.



Trois vases en terre cuite et calcinés, étaient au milieu de cet ossuaire, ainsi que quelques haches et autres instruments en silex. Les vases n'avaient pas été tournés, mais façonnés à la main.

Enfin comme type de grottes souterraines nous pouvons encore relater celles qui existent à Cernay-les-Reims, dans la cour de la maison TRUMELET-COLLET et dans les champs en bas de la rue de Bétheny; on peut se rendre compte de leur disposition par le plan ci-joint.



Sous l'église de Selles, il existe également de ces excavations, que l'on désigne sous le nom de *Trou de Fées*.

A Berru, dans les fossés des anciens remparts, il en existe qui sont connues sous le nom de la *Bouve des Loups* ou *Trou de Fées*.

A Beine, on en retrouve aussi dans les fossés des remparts au Sud de cette localité.

A Nogent-l'Abbesse, lieudit le *Chemin des Sablons*, on a mis à jour en enlevant une couche de sable de 2 mètres d'épaisseur, des trous ronds creusés dans la craie, ces trous en forme de puits ou cheminée n'avaient pas plus de 0^m45 centimètres de diamètre, ils sont remplis de sable; en faisant vider ces excavations par des enfants jusque 3 mètres de profondeur, nous avons recueilli dans le sable des lames en silex, ce qui nous donne à supposer que ces descentes ont été creusées à l'époque néolithique et qu'elles ont été remplies ensuite par la dune de sable qui se trouvait tout près. Ce qui nous confirme encore l'origine néolithique de ces puits qui doivent certainement aboutir à des chambres souterraines de la plus haute antiquité, c'est que dans le sable qui recouvre ces excavations, se trouvent des sépultures à incinération gauloise de l'époque dite Beuvraisiennne.



FOUILLE D'UN CIMETIÈRE MÉROVINGIEN

au MESNEUX

En relevant de la terre pour faire un silo à betteraves, les ouvriers de M. LEMOINE mirent à jour quelques ossements ainsi que des débris de poterie. Prévenu par le propriétaire du terrain, je me suis empressé d'y faire des fouilles. Par suite de la difficulté du travail dans un terrain argileux et de la pauvreté des tombes, je n'ai obtenu que peu de résultats. En tout une quinzaine de vases, quelques débris de silex et deux monnaies, une gauloise Catalaune, et un petit bronze de l'empereur Valence: mobilier bien hétéroclite pour des fosses mérovingiennes.

Je ferai remarquer que l'on trouve souvent dans les cimetières de cette époque des objets: monnaies, armes, etc., d'une fabrication bien antérieure aux sépultures, voir même des pointes de flèches en silex comme au cimetière franc de Voncq (Ardennes). (1)

Le cimetière exploré en partie est situé sur la butte des *Chaillots*, monticule qui domine les Mesneux et à 400 mètres environ de ce village, au lieu dit: « *les Croisettes* » dénomination bien caractéristique.

Le *Chemin de la Barbarie*, cette grande voie de pénétration qu'ont suivie les peuples envahisseurs, longe ou côtoie le champ. A 4 kilomètres plus à l'Est, près de Villers-au-Nœuds, un cimetière de la même époque dominait également les environs.

Aucune orientation n'était de rigueur dans la disposition des fosses. Néanmoins, j'ai remarqué que les trois quarts environ des sépultures étaient disposées Nord-Sud et Nord-Est, Sud-Ouest.

Quatre tombes étaient bien plus profondes que celles avoisinantes; elles mesuraient 2 mètres de longueur sur 1 mètre de large et contenaient chacune un vase placé à droite du corps, à hauteur des genoux.

Beaucoup de fosses avaient été violées, ainsi que l'on peut en juger par les ossements épars et les débris de poterie mélangés à la terre.

Trois modes de sépultures ont été rencontrés à cet endroit: 1° cercueils en pierre et en plâtre; 2° cercueils en bois, faciles à distinguer par les clous; 3° dans un linceul, l'emplacement du corps exactement taillé dans la craie, la tête faisant saillie à l'extrémité.

Je signalerai en outre pour compléter cette communication, le cimetière de Villedommange, fouillé par un habitant de ce village; les objets trouvés furent malheureusement vendus à Paris, et celui de Chaumazy dont j'ai pu récolter quelques boucles, armes et vases.

CIMETIÈRE GAULOIS

de GUIGNICOURT (Aisne)

En creusant le sol pour planter des arbres dans le Parc du Château de Guignicourt, M. le Marquis de NAZELLE a découvert une tombe de l'époque mérovingienne renfermant trois appliques en fer ciselé, une plaque de ceinturon avec traces d'argent, un couteau, un scramasoxe et deux petits vases en terre noire. Dans un autre endroit peu éloigné, une sépulture gauloise fut aussi trouvée. Elle contenait une épée brisée, une lance, deux pointes de javelot et un couteau, un petit vase à boire à pied très élancé, un autre en forme d'écuelle et un plus grand mais brisé, complétaient le mobilier funéraire.

Ayant eu connaissance de ces découvertes, nous sommes allés, M. Jules ORBLIN et moi voir M. le Marquis de NAZELLES qui nous a reçu avec une amabilité charmante et nous a autorisés à faire des recherches dans son parc. Des sondages y furent opérés sans succès, car le bois couvrant ce terrain rend le travail de la sonde ingrat. C'est alors que nous avons songé à porter nos recherches au-delà du mur, dans un champ où l'on avait déjà trouvé une épée en fer dans un silo. Dans ce champ nouvellement labouré on remarquait des taches plus foncées que le reste du sol et sur lesquelles un examen plus attentif fit découvrir des débris de poterie gauloise, relevés par la charrue. En fouillant ces emplacements, nous avons trouvé plusieurs sépultures orientées de l'Est à l'Ouest, les pieds au levant. Elles renfermaient des vases de formes différentes, en terre noire ou rouge, en partie brisés par la charrue; la profondeur de ces tombes variant de 0^m40 à 0^m80.

Le mobilier funéraire d'un guerrier comprenait: une épée placée au côté droit du corps, une lance près de la tête à gauche, une fibule en fer mal conservée, les débris de la bordure en fer d'un bouclier, à gauche de la hanche; à droite de la tête, un petit couteau et des ossements de porc ou de sanglier, provenant des aliments que l'on avait l'habitude de déposer dans la tombe. Enfin, aux pieds et à droite étaient plusieurs vases de forme très élégante dont le col avait été brisé par la charrue.

Une autre fosse contenait une fibule en bronze avec marguerite de corail très bien conservée et plusieurs petits vases presque entiers.

De petits couteaux, des fibules en fer et autres objets indéterminés, de même métal, le tout en fort mauvais état, furent trouvés dans des tombes voisines.

Ce cimetière doit s'étendre assez loin, car à 150 mètres de là on trouva encore d'autres sépultures renfermant plusieurs vases, dont un grand, très élégant et coloré, mais brisé en plusieurs morceaux et que j'ai pu reconstituer.

D'autres fouilles donneront certainement matière à de nouvelles communications.

H. GARDEZ

Nouvelles et Mouvement Archéologique

Le peintre J. P. LAURENS vient de commencer la seconde grande toile, commande de l'Etat, qui doit être reproduite par les Gobelins et qui fait partie de la série ayant pour objet : **l'Apothéose de Colbert**, destinée à la décoration de la mairie du XIII^e arrondissement, où se trouve la manufacture des Gobelins. Cette seconde toile représente **Le Brun**, remettant au roi Louis XIV les cartons des grandes tapisseries exécutées aux Gobelins au XVII^e siècle,

(*La Chronique des arts et de la curiosité*, 29 Février 1908.)

La Donation Octave HOMBERG au Musée du Louvre

Le Musée du Louvre acquérait en 1906, un fragment de verrière, éminemment représentatif de l'art français du XIII^e siècle, dont il savait une autre partie d'égale dimension dans la collection HOMBERG, et il se trouve aujourd'hui que par le fait de la générosité de Madame HOMBERG, ces deux importants morceaux vont se trouver réunis et constitueront un splendide vitrail gothique. Il représente des scènes de la vie et de la mort de Saint-Nicaise et de Sainte-Eutropie. Le caractère des types, la composition, l'allure des personnages, les costumes des soldats, où se retrouvent maints détails iconographiques, si fréquents dans l'illustration des manuscrits sont autant d'éléments d'intérêt puissant, qui ne doivent pas passer inaperçus. Rien n'égale comme intensité le bleu et le rouge d'une véritable fulgurance qui sont dans les vitraux du XIII^e siècle, les tons fondamentaux du vitrailliste. Il est très difficile de préciser l'origine provinciale d'un vitrail du XIII^e siècle, d'autant plus qu'il ne doit y avoir qu'un très petit nombre d'ateliers se déplaçant pour les besoins des mises en place, comme l'a constaté M. Emile MALE, dans la belle étude consacrée par lui au vitrail. Ce qui peut être une indication c'est le sujet qui s'y trouve représenté, le plus souvent narratif de la vie d'un saint. Or nous savons qu'il exista à Reims une église vouée à Saint-Nicaise, détruite à la Révolution, dans laquelle se trouvait une petite chapelle sous le vocable de Sainte-Eutropie. C'est peut-être de ce côté qu'il faudrait chercher l'origine de notre vitrail.

(*Gazette des Beaux-Arts*, Février 1908.)

Antiquité Grecque et Romaine

En 1876, Alfred DORCEL avait remarqué à l'exposition rétrospective de Reims, un gracieux torse de femme en marbre blanc, dont il publia un croquis assez fidèle dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1876, XIV p. 93). Ce torse avait été découvert à Reims, rue Cérés, en creusant les fondations d'une maison. Certainement, c'est la sculpture la plus seyante qui ait été trouvée dans l'ancienne capitale de la province romaine de la Belgique. Le Musée du Louvre vient de faire l'acquisition de ce joli marbre, et il ne perdra rien de sa valeur dans nos galeries antiques au voisinage des statues célèbres qui y rappellent déjà les noms de Fréjus, d'Arles, de Nîmes, de Vienne, de Lyon, de Lillebonne et de Soissons.

La tête, les deux bras et les jambes au-dessous des genoux manquent. Malgré ces mutilations, la statuette conserve encore une réelle saveur; la beauté du marbre, les formes jeunes et délicates de la poitrine et des jambes, le mouvement de la tête et des bras, la pose que l'artiste a choisie, tout attire l'attention dans ce fragment plein de charme. Avant d'avoir subi tant d'outrages, la petite figure devait mesurer environ 0^m60 de haut.

C'est une Vénus entièrement nue, les jambes croisées, assise sur un petit rocher qu'une draperie recouvre en grande partie. La tête était légèrement inclinée en avant et à gauche, le bras droit gracieusement levé au-dessus de la tête, pressait sans doute la chevelure, le bras gauche était abaissé vers la cuisse, d'après M. HÉRON DE VILLEFOSSE. Cette statuette remonterait au 1^{er} siècle de notre ère.

(*Bulletin des Musées de France*).

Dans la séance du 22 Avril 1908, M. DEMAISON fait un rapprochement entre l'épithaphe d'Adson, abbé de Saint-Basle en Champagne et des fragments d'une inscription funéraire, encastés dans un pilier de l'église Saint-Remi de Reims, qu'il considère comme contemporaine et pouvant être attribuée au même auteur.

(*Chronique des arts et de la curiosité*, 2 Mai 1908).

Communications G. BAUSSERON.

Nous avons reçu de M. ROLAND, instituteur à Villevenard (Marne), le journal de ses fouilles dans le cimetière mérovingien de Villevenard. — Nous en donnerons des extraits dans le prochain bulletin.

NÉCROLOGIE

Nous avons à regretter la mort de deux de nos membres actifs : M. BLOT, de la ferme des Marquises à Prunay (Marne) et M. MOGLIA à l'Ecaille (Ardennes).

Nous adressons à leur famille nos plus sincères condoléances.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Prière à MM. les Sociétaires qui auraient fait une découverte ou recueilli des renseignements intéressants, de vouloir bien en informer, aussitôt que possible, le Conseil d'administration. Les communications ainsi que les dessins ou croquis les accompagnant, doivent être adressés à M. le **Président de la Société Archéologique Champenoise, 2, rue de Pouilly à Reims, ou au Secrétaire, 32, rue Libergier.**

LE VERBE

*Premier-né, le Primate eut l'humaine noblesse
D'un corps sain qui croissait superbe de vigueur
— Grand volontaire, il est un élégant marcheur,
Que le tiède climat occidental caresse —*

*Noble encore son front rayonnant de sagesse,
Son œil incomparable, espoir de la douceur ;
Noble son cri de joie et noble sa clameur
Qui trompette la charge au nez de la tigresse.*

*Il erre, ignorant la sage tradition
Des âges futurs, quand la barbare épopée
A fait vibrer sa lèvre en onomatopée.*

*Son esprit est fertile après une action
D'éclat — Le rêve est d'or sur le lit garni d'herbe —
Il parle l'Hiatus, cet embryon du Verbe.*

E. CAULY (L'ancêtre barbare)

Pour éviter les frais de recouvrement par la poste, MM. les Sociétaires sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation au Trésorier M. GARDEZ, 2, Rue de Pouilly.

Le Gérant :
H. GARDEZ.